

## Nouvelle stratégie de promotion économique du Luxembourg

**P**résidé par le ministre de l'Économie et placé sous la présidence d'honneur de S.A.R. le Grand-Duc héritier, le Conseil du commerce extérieur et des investissements s'est réuni une première fois en date du 28 février 2017. Composé des présidents de la Chambre de Commerce, de la FEDIL, de Luxinnovation et de la Chambre des Métiers, ainsi que des représentants de différents ministères, le Conseil du commerce extérieur et des investissements a approuvé lors de cette réunion la nouvelle stratégie nationale de promotion et de prospection économiques.

Cette stratégie s'articule autour d'une vision commune et comprend cinq objectifs majeurs :

- faciliter aux entreprises luxembourgeoises l'accès aux marchés internationaux;
- attirer de manière très ciblée des investissements directs étrangers;
- renforcer les réseaux internationaux de promotion économique du Luxembourg;
- construire une image forte du Luxembourg comme terre d'accueil pour des entreprises et des activités à haute valeur ajoutée;
- assurer la cohérence et la pertinence des actions de promotion économique.

Lors de la conférence de presse, le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, **Étienne Schneider** a souligné : "La stratégie de promotion économique repose sur une vision qui met en avant notre économie innovante et diversifiée, basée sur nos traditions et notre culture. Dans cet esprit, la stratégie cherche à aider les entreprises luxem-



(de g. à dr.) Nicolas Buck, FEDIL; Tom Wirion, Chambre des Métiers; Sasha Baillie, ministère de l'Économie; Étienne Schneider, ministre de l'Économie; Michel Wurth, Chambre de Commerce; Raymond Schadeck, Luxinnovation

bourgeoises à conquérir de nouveaux marchés à l'étranger. En outre, la stratégie cible les entreprises et investisseurs étrangers qui apporteront une vraie valeur ajoutée à l'économie nationale en consolidant le développement qualitatif du pays."

Le président de la Chambre de Commerce, **Michel Wurth** a commenté : "La Chambre de Commerce se félicite de la réforme de la promotion économique telle que présentée aujourd'hui

puisqu'elle est centrée sur les entreprises luxembourgeoises. L'internationalisation des entreprises a en effet toujours été une des missions phares de la Chambre de Commerce. En tant que partenaire de prédilection des autorités gouvernementales en charge de la promotion économique, la Chambre de Commerce a également mis en place la House of Entrepreneurship qui propose une offre consolidée de services aux porteurs de projets entrepreneuriaux et aux entreprises étrangères

souhaitant s'implanter au Luxembourg. De plus, la stratégie est en ligne avec l'orientation vers une croissance plus durable du pays pour laquelle la Chambre de commerce s'est déjà engagée dans le cadre de l'étude stratégique Rifkin."

**Raymond Schadeck**, président de Luxinnovation a déclaré : "Consciente de son nouveau rôle comme acteur dans la promotion économique, Luxinnovation a anticipé la réforme en renforçant ses effectifs pour assumer les missions élargies qui lui sont confiées. Moyennant la gestion des différents clusters, Luxinnovation dispose déjà d'une connaissance approfondie des différents secteurs économiques au Luxembourg permettant de répondre au mieux aux attentes d'investisseurs étrangers intéressés à développer des activités au Luxembourg."

**Nicolas Buck**, président de la FEDIL a dit : "Nous saluons cette initiative qui vise une amélioration de la stratégie luxembourgeoise de promotion et de prospection qui constitue l'un des grands chantiers du développement économique de notre pays. Nous allons soutenir activement ces efforts qui sont indispensables à l'évolution prospère de l'industrie."

**Tom Wirion**, directeur de la Chambre des Métiers a précisé : "Pendant les 10 dernières années, l'artisanat luxembourgeois s'est développé de plus en plus au-delà de nos frontières. La stratégie de promotion économique soutient particulièrement les petites et moyennes entreprises artisanales en identifiant, à travers une analyse ciblée des marchés étrangers, les opportunités qui s'y présentent pour elles."

Source : ministère de l'Économie